

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal séance du 27 juin 2022 à 20 h 30

11 présents

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la location d'occupation du domaine public par Guy Julien.

Le Conseil Municipal vote l'emploi d'un jeune saisonnier pour l'été 2022, en renfort des deux agents techniques.

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité des membres présents, l'approbation de la convention de prêt/location des vélos à assistance électrique.

Le Conseil Municipal vote la rétrocession au profit de la commune de parcelles de M. Fabre.

Question diverses

Il a été évoqué que la kermesse de l'école se ferait à Compeyre le 5 juillet. Un point a été fait le sinistre du 23 juin à l'école Bellevue.

Un point a été également fait sur la fin des travaux de la RD547.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

